



Aix en Provence



VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.288**

Séance publique du

3 juin 2013

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130603-27406-DE-1-1_0
Date de signature : 05/06/13
Date de réception : mercredi 5 juin 2013
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : RELATIONS INTERNATIONALES- ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Le 03/06/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 28/05/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEvesa, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Héliot BRAMI à Mme Odile BONTHOUX, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Sophie JOISSAINS à M. Jules SUSINI, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Henri MATAS à M. Francis TAULAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mlle Odile BARBAT-BLANC

Excusés sans pouvoir :

M. Lucien AMBROGIANI, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Robert FOUQUET, Mme Michèle JONES, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Jean CHORRO donne lecture du rapport ci-joint.



09.07

Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Qualité de Vie
Mission Développement
Touristique et International

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 03/06/13

VF

RAPPORTEUR : M. Jean CHORRO

Nomenclature : 7.5 Subventions

Politique Publique : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT
INTERNATIONAL

OBJET : RELATIONS INTERNATIONALES- ATTRIBUTION DE SUBVENTION - Décision du
Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre de la politique d'échanges privilégiés et de relations internationales souhaitée par la Ville d'Aix-en-Provence, il y a lieu de soutenir par des subventions, des associations œuvrant dans le domaine des échanges internationaux et du développement touristique.

Au titre de l'exercice 2013, je vous propose d'encourager la structure suivante, porteuse d'un projet intéressant.

Le Centre Social et Culturel Aix Nord

Cette association a pour objet de favoriser l'accès à de multiples activités socioculturelles pour la population du quartier Nord.

Depuis trois ans, elle permet l'ouverture de ses adhérents à l'international par le biais des Ateliers d'Echanges Culturels impulsés par la Ville dans le cadre de sa politique de relations internationales, DCM n° 2010-511 du 17 mai 2010.

Pour mémoire, ces ateliers d'échanges culturels sont organisés en partenariat avec la Politique de la Ville, le service relations internationales d'Aix Marseille Université et les programmes académiques internationaux présents sur le territoire.

Les relations entre étudiants étrangers et les jeunes du Centre Social Aix Nord permettent à chacun de découvrir une autre culture, de parfaire ses connaissances linguistiques. Elles

favorisent également une dynamique positive en ce qui concerne la mobilité internationale, levier de réussite en matière de cursus scolaire et d'entrée dans la vie active.

A cet effet, dans la continuité des ces Ateliers et après avoir mobilisé l'ensemble de la population du quartier, l'association souhaite organiser une semaine d'échanges culturels pour les jeunes dans notre ville jumelle de Pérouse, en Italie, du 20 au 26 avril 2013.

Une demande de subvention exceptionnelle a donc été déposée dans ce cadre.

Association	Subvention exceptionnelle 2011	Subvention exceptionnelle 2012	Proposition de subvention exceptionnelle 2013
Centre Socioculturel Aix Nord	0 €	0 €	3 000 €

Cette proposition a été validée en date du 6 mai 2013.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle de 3 000 € au Centre Socioculturel Aix Nord pour son action « semaine d'échanges culturels jeunes à Pérouse, avril 2013 ».
- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs 2012/2014 existant entre la Ville et l'Association, annexé à la présente.
- **DIRE** que les crédits seront prélevés sur la ligne 92048 6745 1440 qui présente les disponibilités budgétaires suffisantes.

2013.288 - RELATIONS INTERNATIONALES- ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Présents et représentés	: 46
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 2
Suffrages Exprimés	: 46
Pour	: 46
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

Mme Sophie JOISSAINS, M. Stéphane PAOLI

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Jean CHORRO,

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 05/06/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

**AVENANT N° 8 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS
2012/2014
VOTEE PAR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
le 20 février 2012 N° 2012.239
ENTRE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE ET
L'ASSOCIATION CENTRE SOCIAL ET CULTUREL AIX-NORD**

Entre

La Ville d'Aix en Provence, représentée par Madame le Maire ou son représentant habilités aux fins des présentes, par le Conseil Municipal du 3 juin 2013,
Dénommée « la Ville »,

Et

L'Association « Centre Social et culturel Aix-Nord » dont le siège social est sis : 20 Rue Albert Lebrun, 13090 Aix-en-Provence .
représentée par son président en exercice.

PREAMBULE

Une convention pluriannuelle de partenariat (2012-2014) a été adoptée par le Conseil Municipal en séance du 20 février 2012. Cette délibération n° 2012-239 définit les missions et objectifs du centre social et culturel Aix Nord, ainsi que les moyens mis à sa disposition par la Ville.

Par ailleurs, dans le cadre de sa politique de relations internationales la Ville a mis en place dans les différents centres sociaux de la ville des Ateliers d'Echanges Culturels par délibération n° 2010.511 du 17 mai 2010.

Article 1

Le présent avenant a pour objet de soutenir l'organisation par le Centre social et Culturel Aix Nord d'une semaine d'échanges culturels à Pérouse en Italie du 20 au 26 avril 2013, dans le cadre de la continuité des Ateliers d'échanges culturels . Le voyage s'effectue en bus.

Ce déplacement est mené sous la seule responsabilité du centre social qui fait appel à des professionnels expérimentés et qualifiés pour encadrer les groupes d'enfants et pour le déplacement.

Le centre social s'engage à respecter les dispositions légales et réglementaires liées à l'exercice de l'encadrement et du transport d'enfants.

Le centre social informera la Ville de toute modification concernant le fonctionnement et l'organisation générale de cette activité.

Article 2

La Ville, au titre de la délégation aux relations internationales, s'engage à verser la somme de 3000 €, en un seul versement, pour soutenir la semaine d'échanges culturels à Pérouse du 20 au 26 avril 2013.

Article 3

Toutes les autres clauses de la convention pluriannuelle d'objectifs établie entre la commune et l'Association demeurent inchangées.

Fait à Aix en Provence, le

**Pour la Ville, Madame le Maire
ou son représentant**

**Pour l'Association,
La Présidente**

**AVENANT N° 8 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS
2012/2014
VOTEE PAR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
le 20 février 2012 N° 2012.239
ENTRE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE ET
L'ASSOCIATION CENTRE SOCIAL ET CULTUREL AIX-NORD**

Entre

La Ville d'Aix en Provence, représentée par Madame le Maire ou son représentant habilités aux fins des présentes, par le Conseil Municipal du 3 juin 2013,
Dénommée « la Ville »,

Et

L'Association « Centre Social et culturel Aix-Nord » dont le siège social est sis : 20 Rue Albert Lebrun, 13090 Aix-en-Provence .
représentée par son président en exercice.

PREAMBULE

Une convention pluriannuelle de partenariat (2012-2014) a été adoptée par le Conseil Municipal en séance du 20 février 2012. Cette délibération n° 2012-239 définit les missions et objectifs du centre social et culturel Aix Nord, ainsi que les moyens mis à sa disposition par la Ville.

Par ailleurs, dans le cadre de sa politique de relations internationales la Ville a mis en place dans les différents centres sociaux de la ville des Ateliers d'Echanges Culturels par délibération n° 2010.511 du 17 mai 2010.

Article 1

Le présent avenant a pour objet de soutenir l'organisation par le Centre social et Culturel Aix Nord d'une semaine d'échanges culturels à Pérouse en Italie du 20 au 26 avril 2013, dans le cadre de la continuité des Ateliers d'échanges culturels . Le voyage s'effectue en bus.

Ce déplacement est mené sous la seule responsabilité du centre social qui fait appel à des professionnels expérimentés et qualifiés pour encadrer les groupes d'enfants et pour le déplacement.

Le centre social s'engage à respecter les dispositions légales et réglementaires liées à l'exercice de l'encadrement et du transport d'enfants.

Le centre social informera la Ville de toute modification concernant le fonctionnement et l'organisation générale de cette activité.

Article 2

La Ville, au titre de la délégation aux relations internationales, s'engage à verser la somme de 3000 €, en un seul versement, pour soutenir la semaine d'échanges culturels à Pérouse du 20 au 26 avril 2013.

Article 3

Toutes les autres clauses de la convention pluriannuelle d'objectifs établie entre la commune et l'Association demeurent inchangées.

Fait à Aix en Provence, le

**Pour la Ville, Madame le Maire
ou son représentant**

**Pour l'Association,
La Présidente**